

OPEN DE FRANCE PARAGOLF TROPHEE JEAN-CLAUDE BAVIERE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.
Les Règles de Golf pour golfeurs handicapés physique sont applicables.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Se référer au site Internet de l'European Disabled Golf Association : <http://www.edgagolf.com/>

Championnat ouvert aux joueuses et joueurs amateurs ou professionnels, en situation de handicap, titulaires du WR4GD Pass (conditions d'obtention du WR4GD Pass sur le site <https://www.ffgolf.org/Jouer/Handigolf/Medical-Pass-et-usage-de-la-voiturette-pour-les-joueurs-en-situation-de-handicap>)

Le nombre maximum d'inscription est fixé à 70 participants.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par ordre des index et en fonction du nombre de voiturettes disponibles. 5 places seront réservées aux joueurs en fauteuil.

FORME DE JEU

- Stroke play pour la 1^{ère} série
- Stableford pour les autres séries
- 36 trous / 18 trous par jour

Samedi : 1^{er} tour
Dimanche : 2^{ème} tour

Les séries par index seront validées définitivement après la clôture des inscriptions.

Chaque série comportera au minimum 8 joueuses ou joueurs. Si une série compte moins de 8 joueurs, celle-ci sera reversée dans la série supérieure.

1 ^{ère} série :	Index inférieur ou égal à 4,4	Stroke play
2 ^{ème} série :	Index compris entre 4,5 et 11,4	Stroke play
3 ^{ème} série :	Index compris entre 11,5 et 18,4	Stroke play
4 ^{ème} série :	Index compris entre 18,5 et 26,4	Stableford
5 ^{ème} série :	Index compris entre 26,5 et 36	Stableford

Les repères de départ seront adaptés aux séries d'index. La 4^{ème} et la 5^{ème} série pourront jouer notamment de marques avancées.

N.B 1 : Une catégorie « Joueurs jouant en fauteuil » pourra être créée si le nombre de participants est suffisant (5 joueurs).

N.B 2 : Dans le cas où le nombre total de joueuses n'excéderait pas 5 dans une catégorie, les Dames seraient regroupées avec les Messieurs de la même catégorie.

ENGAGEMENT

Les inscriptions doivent être effectuées **au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve** (voir clôture § 1.1) directement sur le site Internet de la ffgolf. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout engagement.

Les droits d'engagement sont de :

- 120 euros pour les adultes et les joueurs non licenciés en France
- 65 euros pour les joueurs de 19 à 24 ans (nés entre 1999 et 2004)
- 50 euros pour les joueurs de 18 ans et moins (nés en 2005 ou après)

ENREGISTREMENT

Tous les joueurs devront s'enregistrer auprès du bureau du tournoi ou par téléphone au plus tard la veille du tournoi à midi sous peine de disqualification.

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux :

- 3 premiers brut (1^{ère} série) et aux 3 premiers brut et 1^{er} net de la 2^{ème} série
- 3 premiers net pour la 3^e série
- 3 premiers net des 4 et 5^e séries (dotation pour des séries d'au minimum 8 joueurs)
- Meilleur score féminin
- Meilleur score « Série Paragolfer »

Le Trophée JC Bavière sera remis au meilleur score brut français tout handicap physique confondu qui sera déclaré champion de France.